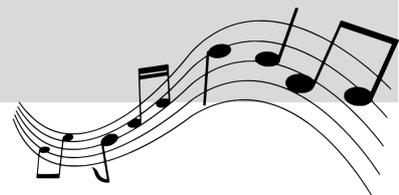


# FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

AU FIL DES CORDES



## INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom.....

Prénom.....

Localité .....

Téléphone.....E-mail.....@.....

## INSTRUMENT CHOISI

VIOLON

ALTO

CHANT

PIANO

## DUREE

1h

1h30

## MODES DE RÈGLEMENT

VIREMENT

CHÈQUE

ESPÈCES

Date,

Signature,

## PUBLIC MAJEUR

Je soussigné(e) : .....

Né(e) le : .....certifiant être majeur(e) et pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation.

Demeurant à : .....

Téléphone : .....

Mail : .....@.....

J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) : Myrtille Lancelle

- Au fil des cordes - à utiliser, exploiter, diffuser les images ou enregistrements réalisés avec moi-même dans le cadre des cours, ateliers, auditions et spectacles de fin d'année.

Cette autorisation comprend le droit de reproduire, de représenter et de communiquer ce matériel au public, notamment via internet.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à .....

le .....

Signature :

# REGLEMENT INTERIEUR

## AU FIL DES CORDES

### Les cours

Les cours se déroulent à mon domicile de septembre à juin, hors vacances scolaires.  
Les cours sont répartis selon le calendrier scolaire et dispensés de façon hebdomadaire.  
Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

### Annulations et absences des élèves

Les cours sont uniquement rattrapés en cas de maladie, sortie scolaire pour les enfants, sous réserve de disponibilité du professeur et d'avoir prévenu.

**Toute absence non-signalée, et/ou tout autre forme d'absence autre que celles mentionnées, ne sera ni remboursée, ni remplacée.**

Les cours sont rattrapés en visio ou en présentiel.

### Absence professeur

En cas d'absence du professeur, les cours sont rattrapés/remplacés en visio ou en présentiel.

### Autres situations exceptionnelles de cours en visio

- En cas d'impossibilité pour un parent, d'amener son enfant (quelque soit le motif)
- En cas de crise sanitaire qui impose une distanciation sociale

**Retard des élèves** : le temps de retard n'est pas compensé par le professeur.

### L'engagement

L'engagement est d'une année scolaire de septembre à juin.

### Modalités de paiement

- En 10 chèques remis lors de l'inscription (perçus au début de chaque mois).
- Par virement mensuel avant le 5 de chaque mois.
- En espèces au début de chaque premier cours du mois.

**Date :** \_\_\_\_\_ **Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »**

